

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

## ARRÊTÉ.

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et notamment l'article 2, modifié et complété par la loi du 23 juillet 1927;

La commission des monuments historiques entendue ;

## ARRÊTE :

## ARTICLE PREMIER.

Les façades, les couvertures et les couverts des maisons entourant la place de CASTELSGRAT ( Tarn et Garonne )appartenant à divers propriétaires dont la liste est annexée au présent arrêtésont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

## ARTICLE 2.

Le présent arrêté sera notifié au préfet du département, pour les archives de la préfecture, au maire de la commune de

CASTELSGRAT et aux propriétaires

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 16 FEV 1951.

Par délégation :

Le Directeur de l'Architecture

T. S. V. P.

LISTE DES PROPRIETAIRES

CASTELSAGRAT

PLACE

<u>PARCELLES</u>	<u>MM.</u>	
498		Vve COLBET
499		PRESBYTERE
504		FAURE
505		Mme LABOUMAHE
510		Aldigé Alexis
511		Mr MILLET Paul
519		" "
617		" "
618		DUSSOURY Jules
611		" "
610		" "
607		Vve GUIRAL à Canazilles Commune de Brasse
606		" " "
603		CORISTEAU Eloi
602		Vve BAGES à FUMEL ( Lot et Garonne )
392		DUHARD Roger
393		BEBENGUT Catherine
398		" "
402		ITURLA Adrienne
405		TERLE
418		TERLE Eulalie
419		Maître ROULIES
428		M. LANNES Epicier
429		GRAMMARD
461		CREISSAC Boulanger
462		Vve GUIOUINET
465		Mairie —
465		NIQUET